

## DIRECTEUR OU DIRECTRICE ADJOINTE DE SEGPA

**Type d'emploi :** Ce poste est réservé en priorité aux enseignants titulaires du DDEEAS (diplôme de Directeur d'Établissement d'Enseignement Adapté ou spécialisé)

Ensuite peuvent postuler les enseignants titulaires du CAPPEI ou exerçant en SEGPA

**Lieu d'exercice :**

- 1 ETP à la SEGPA du collège Canteperdrix à Grasse
- 0,50 ETP à la SEGPA du Collège des Baous à Saint Jeannet  
0,50 ETP à la SEGPA du Collège Saint Exupéry à Saint Laurent du Var

**Date de prise de fonction :** 1<sup>er</sup> septembre 2018

**Conditions de nomination :** Nomination à titre provisoire

**Cadre réglementaire :** décret 81-482 du 08 mai 1981

**Cadre de fonctionnement :** Le Directeur de SEGPA est placé sous la responsabilité administrative du Principal du collège et sous la responsabilité pédagogique de l'Inspecteur en charge de l'Adaptation Scolaire et des élèves en situation d'Handicap.

### Description des missions

Les missions spécifiques :

- Coordonne les actions de l'ensemble de l'équipe pédagogique de la SEGPA
- Organiser et animer des réunions de synthèse et coordination
- Assurer le suivi des élèves de la SEGPA : évolution cognitive ; suivi des projets personnalisés et d'orientation ; organisation et planification des stages en milieu professionnel, conduite et transmission des bilans annuels.
- Mettre en place des actions spécifiques de suivi de l'absentéisme et de prévention du décrochage scolaire

Les domaines d'activités :

- Domaine pédagogique : management d'une équipe pluridisciplinaire à partir des orientations nationales et académiques
- Domaine de l'administration et de la gestion de la SEGPA en fonction des moyens alloués

Les objectifs poursuivis :

Ceux de la SEGPA, au projet d'établissement et du contrat d'objectifs

**Compétences et qualités requises :**

- Maîtrise des techniques d'animation et de conduite de réunion
- Maîtrise des TUIC
- Aptitude à la communication à l'écoute
- Capacité à gérer des situations complexes,
- Capacités à travailler au sein d'une équipe de direction élargie (Principal, Principal adjoint, CPE, Gestionnaire...)
- Capacités à animer une équipe d'enseignants pluri-catégorielle (PE, PLP...)
- Capacités à mobiliser une équipe et à fédérer des initiatives
- Engagement, disponibilité et qualités de rigueur
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire et de ses partenaires ainsi que de l'ASH
- Exigeant en termes d'éthique professionnelle

**Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :**

M. MARECHAL, Inspecteur de l'Education nationale en charge de la circonscription ASH :  
[ien-06.ash@ac-nice.fr](mailto:ien-06.ash@ac-nice.fr) (04 93 72 63 41)

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et simultanément à la DIPE ([ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr)) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.